



*Saint-Simon-
de-Rimouski*

OFFRE D'EMPLOI

CONCIERGE À L'ENTRETIEN MÉNAGER DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Sommaire de la fonction

La personne responsable de l'entretien ménager des édifices municipaux assure l'entretien général et la propreté des bâtiments municipaux.

Principales responsabilités

- Désinfecter les salles communes, les bureaux, les halls d'entrée, les corridors, etc.
- Laver et désinfecter les salles de bain, les toilettes, les urinoirs, les comptoirs et évier
- Laver les planchers en passant l'aspirateur, la vadrouille et le balai
- Exécuter le nettoyage et l'époussetage de l'ameublement, des stores, des lumières, etc.
- S'occuper du lavage des fenêtres, des miroirs et des vitres intérieures
- Nettoyer les tables, comptoirs, lavabos, accessoires et laver la vaisselle
- Vider les poubelles et les autres contenants prévus pour les rebuts
- Remplacer les sacs des corbeilles (rebus, recyclage, bac brun)
- Mettre les déchets dans les contenants de matières résiduelles (extérieure)
- Nettoyer l'intérieur des frigidaires et micro-ondes
- Assurer l'approvisionnement en savon et papier à mains
- Respecter les normes d'hygiène et de salubrité en vigueur
- Utiliser les produits de nettoyage de manière sécuritaire et gestion de l'inventaire
- Maintenir un environnement propre, sécuritaire et accueillant pour les occupants
- S'assurer de l'entretien ménager après une location ou la tenue d'une activité récréative
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction

Exigences

Expérience pertinente en entretien ménager ou en conciergerie

Respecter en tout temps la confidentialité des informations et des lieux accessibles dans le cadre des fonctions

Sens de l'organisation, autonomie et souci du détail

Conditions de travail

Poste de salarié régulier à horaire réduit

Horaire et jour de travail peuvent varier

Doit pouvoir se déplacer entre les divers établissements

Toute personne intéressée est invitée à soumettre sa candidature avant le 15 mai 2026 à : dg@st-simon.qc.ca

Seules les personnes retenues seront contactées.